



# Présentation BP 2025

---

CONSEIL MUNICIPAL 19/12/2024

# Budget primitif 2025

---

Dépenses de fonctionnement

# BUDGET PRIMITIF 2025 - FONCTIONNEMENT

Les dépenses totales de fonctionnement prévues pour 2025 s'élèvent à 10 980 038 €.

CHAP/ART	DÉPENSES	BP 24	BP 2024 (BP+BS+DM)	BP hors affectation
011	Charges à caractère général	2 904 796 €	3 161 102 €	3 291 083 €
012	Charges de personnel	4 590 738 €	4 590 738 €	4 973 460 €
014	Atténuations de produits	3 000 €	12 000 €	5 000 €
022 et 68	Dépenses imprévues /provisions	-00 €	-00 €	15 000 €
65	Autres charges gestion courante	945 740 €	1 424 913 €	1 180 495 €
66	Charges financières	103 000 €	103 000 €	95 000 €
67	Charges exceptionnelles	166 464 €	20 625 €	20 000 €
<b>023</b>	Virement à la section d'investissement	<b>-00 €</b>	<b>2 783 254 €</b>	<b>0 €</b>
	<b>SOUS TOTAL</b>	<b>8 713 738 €</b>	<b>12 095 632 €</b>	<b>9 580 038 €</b>
<b>042→6811</b>	Op° d'ordre	<i>1 124 200 €</i>	<i>1 400 000 €</i>	1 400 000 €
	<b>Total dépenses</b>	<b>9 837 938 €</b>	<b>13 495 633 €</b>	<b>10 980 038 €</b>




# BUDGET PRIMITIF 2025

## 011- les charges à caractère général 3 291 083€

En 2025, le chapitre 011 atteindra 3 291 K€ ce qui représente une progression de 4% par rapport au budget supplémentaire 2024.

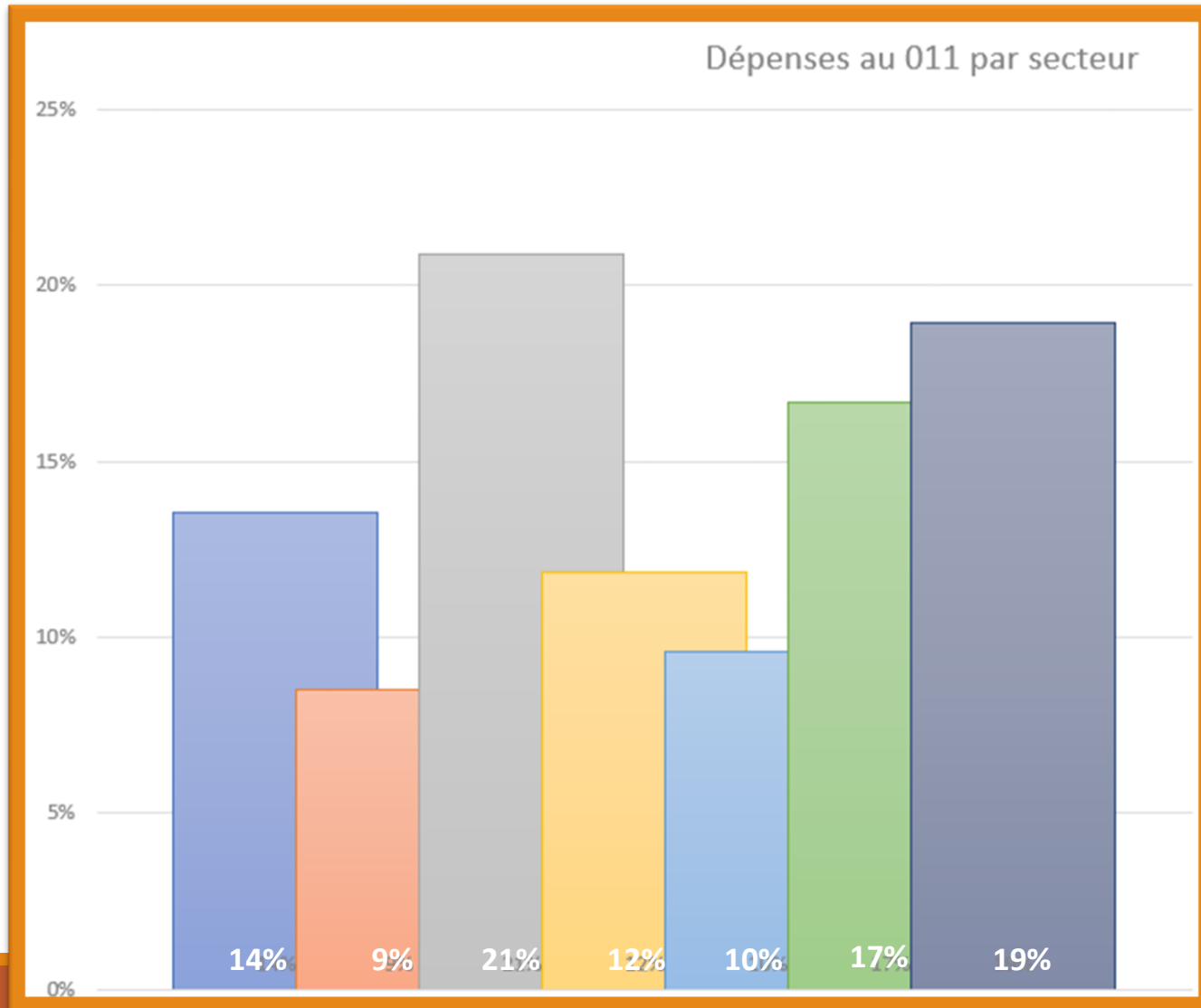
Cette hausse du chapitre s'explique pour partie par des **facteurs exogènes à la collectivité** : révision des marchés de fonctionnement (+ 68 KE), surcoût lié à la gestion des déchets (+ 15 KE), réparation de l'éclairage public (+ 20 KE), hausse du marché d'assurances (+ 25 KE), entretien des véhicules (+ 5 KE) notamment.

Cette hausse s'explique aussi par différentes **décisions prises par la collectivité dans un souci de bonne gestion** : démoussage des toitures (+ 20 KE), réparation CTA du restaurant scolaire (+ 20 KE), achat de matériaux pour l'aménagement du local pétanque (+ 25 KE), remise en état du four de la Suardière (+ 20 KE), enveloppe supplémentaire pour l'entretien du bâti (+ 20 KE), enveloppe supplémentaire pour l'entretien de la voirie (+ 20 KE), achats liés à la réinternalisation partielle des prestations d'entretien (+ 5 KE), prise en charge par la collectivité de l'entretien des vêtements de travail des services techniques (+ 6 KE) notamment.



# BUDGET PRIMITIF 2025

## 011 - les charges à caractère général 3 291 083€



- Administration générale
- Enfance-Education
- Patrimoine bâti
- Cadre de vie
- Animations culturelles, festives, sportives et vie associatives
- Fluides
- Entretien de la voirie



# BUDGET PRIMITIF 2025

## 012 - les charges de personnel 4 973 460 K€

Le chapitre 012 s'élève en 2024 à 4 973 460 K€ (+ 8% par rapport au BP 2024).

Cette hausse s'explique pour moitié par des mesures gouvernementales ou réglementaires s'imposant à la collectivité :

- Augmentation de 4 points du taux des cotisations patronales CNRACL (+ 75k€),
- Participation employeur à la prévoyance obligatoire en 2025 (+ 29k€),
- Placement en période de préparation au reclassement pour raisons médicales d'un agent (et remplacement de ce dernier à financer par la collectivité),
- Mécanisme dit de « Glissement Vieillesse Technicité » pour l'ensemble des services (avancements d'échelon au cadencement unique et avancements de grade).

A cela s'ajoutent également les arbitrages municipaux en vue d'améliorer la qualité du service public.



# 012 - les charges de personnel 4 973 K€





# BUDGET PRIMITIF 2025


## 65 - les autres charges de gestion courante 1 181 K€

Le chapitre 65, autres charges de gestion courante, s'élève en 2025 à 1 181 K€

A titre indicatif, le chapitre 65 est notamment composé des postes de dépenses suivants :

- ✓ **Droits informatiques : 91 K€**
- ✓ **Indemnités et formation des élus : 180 K€**
- ✓ **Créances admises en non-valeur et éteintes : 5 K€**
- ✓ **Subventions aux organismes publics :**
  - CCAS : 250 K€ au titre de la participation communale annuelle
  - SIVU : 95 K€ au titre de la participation communale annuelle
- ✓ **Subventions aux organismes privés : 382 K€**

Dans la mesure où les attributions de subventions aux associations seront effectuées au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2025, il a été décidé de maintenir l'enveloppe dédiée aux subventions aux organismes privés au même niveau que ce qui a été voté en 2024.

- Le forfait communal attribué à l'école privé va augmenter mécaniquement en raison de la baisse des effectifs dans l'école publique (ce qui génère un coût par élève plus important).
- 





# BUDGET PRIMITIF 2025

## Les autres postes de dépenses

**Le chapitre 66, charges financières, s'élève en 2025 à 95K€** (- 8% par rapport au BP2024)

Ce chapitre est en baisse en raison de l'absence de recours à l'emprunt depuis 2020.

**Le chapitre 67, charges exceptionnelles, s'élève en 2025 à 20 K€.**

**Le chapitre 68, provisions, s'élève en 2025 à 15 k€.**

**Le chapitre 014, atténuations de produits, est estimé à 5 K€**, correspondant à l'abattement pour l'installation des jeunes agriculteurs, compensé par une recette.



# Budget primitif 2025

---

Recettes de fonctionnement

# BUDGET PRIMITIF 2025

Les recettes de la section de fonctionnement s'élèvent à 10 980 038 €.

Les recettes réelles sont en hausse de près de 8% par rapport à 2024.

Article	RECETTES	BP 24	BP/BS 2024	BP hors affectation
002	Excédent de fonctionnement reporté		4 260 945,64	-
013	Atténuations de charges	25 000 €	25 000	25 000
70	Produits des services	1 045 000 €	1 045 000	1 105 300
73	Impôts et taxes	6 268 426 €	6 200 000	6 276 224
74	Dotations et participations	1 574 507 €	1 574 682	1 699 974
75	Autres produits de gestion courante	720 000 €	220 000	693 450
76	Produits financiers	5 €	5	5
77	Produits exceptionnels	5 000 €	5 000	590 000
78	Reprises de provisions	-00 €		20 000
	<b>SOUS TOTAL</b>	<b>9 637 938</b>	<b>13 330 633,00</b>	<b>10 409 954</b>
<b>Op° d'ordre</b>				
042	Op° d'ordre entre sections	200 000,00	165 000,00	570 084
<b>Total recettes</b>		<b>9 837 938 €</b>	<b>13 495 633 €</b>	<b>10 980 038 €</b>



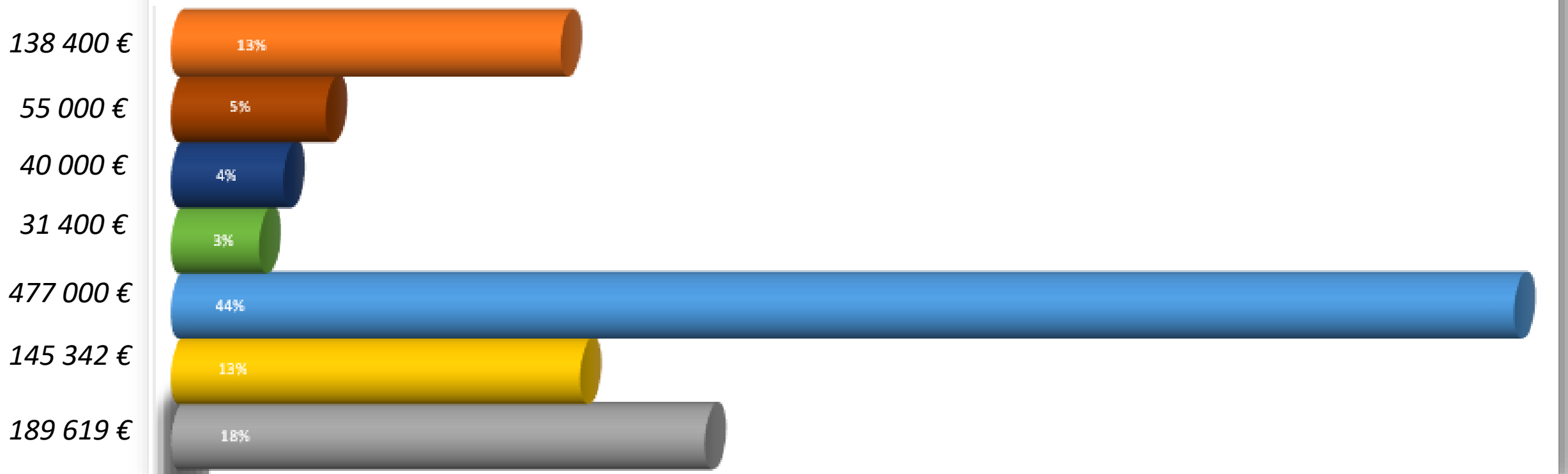
# BUDGET PRIMITIF 2025

## 70 – Produits de service : 1105 K€

Le chapitre 70 augmente d'environ 3% par rapport à 2024 en raison de l'augmentation de la fréquentation de certains services.

### Produits des services par activité

■ Administration générale ■ Redevance occupation domaine public ■ Petite crèche ■ Animation et culture ■ Centre de loisirs ■ Accueil périscolaire ■ Restaurant scolaire



# BUDGET PRIMITIF 2025

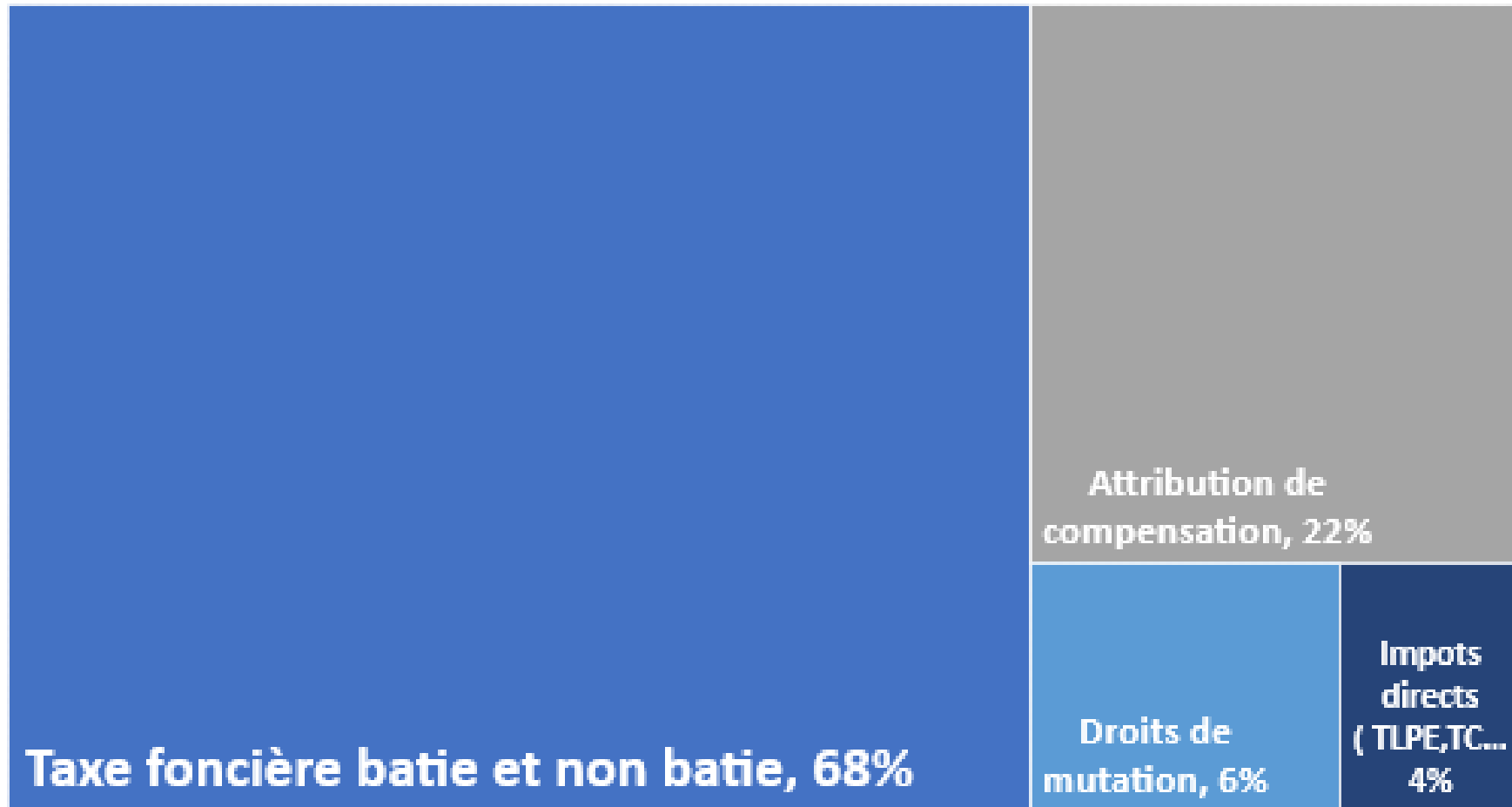
## 73 – Impôts directs – 6 276K€

	Taux 2023	Bases réelles 2023	Produit 2023	A taux constant	Bases estimatives 2024	Produit estimé 2024
THRS+TLV	15,01%	606 648	<b>51 681 €</b>	15,01%	455 300	<b>68 341 €</b>
TFB	35,57%	10 260 672	<b>3 559 134 €</b>	35,57%	10 930 000	<b>3 887 801 €</b>
TFNB	51,46%	114 933	<b>59 355 €</b>	51,46%	118 000	<b>60 723 €</b>
Coefficient correcteur			<b>231 845 €</b>		Sous total	<b>4 016 864 €</b>
						<b>231 845 €</b>
<b>TOTAL</b>			<b>3 902 015 €</b>			<b>4 248 709 €</b>

Au stade du budget primitif, en l'absence de notification des états fiscaux définitifs 2024 et prévisionnels 2025 et en l'absence de la fixation du taux définitif de revalorisation des bases, les inscriptions budgétaires pour les impôts directs demeurent celles présentées dans le rapport d'orientations budgétaires 2025.

# BUDGET PRIMITIF 2024

73 – Impôts directs et indirects : 6 276 K€






# BUDGET PRIMITIF 2025

## 74 – Dotations et participations : 1 699 K€

Le chapitre 74, en hausse de 8 % en 2025, par rapport à 2024.

Par prudence, il est proposé de légèrement minorer les dotations forfaitaires de l'Etat, par rapport à l'année 2024, soit 1 055K€.

Les autres recettes, en légère hausse, relèvent essentiellement :

- ✓ des participations des autres Communes aux prestations de service (dérogations scolaires et halte-garderie) : 73 K€
  - ✓ des participations des autres organismes (CAF, MSA, etc.) : 244 K€
  - ✓ de la dotation pour le service des titres sécurisés (CNI/Passeports) : 10 K€
  - ✓ des compensations au titre des exonérations des taxes foncières : 292 K€
- 



# BUDGET PRIMITIF 2025

## Les autres postes de recettes

**Le chapitre 75, autres produits de gestion courante,** s'élève en 2025 à 693 k€ contre 720 k€ au budget primitif 2024 (avec un ajustement de crédits au budget supplémentaire 2024 de - 500 k€ suite à la décision de reporter en 2025 le remboursement de 500 k€ du par LAD SELA)


Aussi, en 2025, il convient d'inscrire en recette le remboursement de la seconde partie de l'avance accordée par la Ville à LAD SELA dans le cadre de la ZAC.

Le reste des recettes de ce chapitre provient essentiellement des loyers.

**Le chapitre 013, atténuations de charges,** est estimé à 25 k€ en 2024.

L'enveloppe de produits perçus est très variable en fonction des années car ces recettes sont issues des remboursements des indemnités journalières liés aux arrêts de travail des agents municipaux.

**Le chapitre 77, produits exceptionnels,** poste de recette également fluctuant, se voit attribuer une enveloppe de 590 K€, en lien avec différentes cessions.





# Budget primitif 2025

---

Dépenses d'investissement

# BUDGET PRIMITIF 2025 - INVESTISSEMENT

Article	DÉPENSES	BP 24	BP/BS 2024	BP hors affectation
001	Déficit de clôture de l'exercice reporté		2 102 531	0 €
020	Dépenses imprévues		- €	0 €
16	Emprunts	525 000 €	525 000 €	530 000 €
chap 20,204,21,23	Immobilisations	9 280 220 €	10 604 218 €	6 320 012 €
				440 000 €
				1 859 724 €
2318	Autres immobilisations		41 €	
	<b>SOUS TOTAL</b>	<b>9 805 220</b>	<b>13 231 790,13</b>	<b>9 149 736 €</b>
<b>Op° d'ordre</b>				
040	Op° d'ordre entre sections	200 000 €	145 000	570 084 €
041	op° patrimoniales	200 000 €	200 000	200 000 €
<b>Total dépenses</b>		<b>10 205 220 €</b>	<b>13 576 790 €</b>	<b>9 919 820 €</b>

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 9 150 K€, principalement réparties selon ce qui suit :


- ✓ dépenses d'équipements : 8 620 K€
- ✓ remboursement du capital de la dette et des cautions : 530 K€



# BUDGET PRIMITIF 2025 – LES DEPENSES D'EQUIPEMENT

## INVESTISSEMENTS COURANTS - BP 25

Thématiques	2025
Administration générale	110 150 €
Patrimoine bâti	786 800 €
Cadre de vie	540 840 €
Patrimoine équipements culturels et associatifs	8 320 €
Equipements sportifs	72 250 €
Enfance-Education	28 364 €
Affaires foncières	313 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 859 724 €</b>





# BUDGET PRIMITIF 2025


## LES DEPENSES D'EQUIPEMENT

*Liste non exhaustive*

### Administration Générale

- Cimetières - extension des columbariums : 40 K€
- Cimetière - reprise de concessions : 36 K€
- Matériel informatique : 25K€
- Médiathèque - dôme de comptage : 1,6 K€

### Patrimoine Bâti

- Reprise du bardage bois du gymnase du lycée : 120 k€
  - Reprise de la toiture du moulin de Gervaux : 100 k€
  - Travaux de rénovation du centre médico-social : 80 k€
  - Travaux liés à l'accessibilité des ERP : 60 k€
  - Remplacement des aérothermes des salles Anjou et Poitou : 55 k€
  - Divers travaux de conservation du patrimoine : 54 k€
  - Rénovation du CSVM – concertation et étude : 50 K€
  - Remplacement de 2 véhicules anciens : 45 k€
  - Installation de nouveaux vestiaires (dalles et réseaux) : 35k€
  - Acquisition de bennes pour tri déchets : 30 k€
- 




# BUDGET PRIMITIF 2025

## LES DEPENSES D'EQUIPEMENT

*Liste non exhaustive*

Cadre  
de  
vie

- Divers aménagements de voirie (plateaux, chicanes) : 60 k€
  - Aménagement d'un carrefour provisoire av Gal Leclerc: 50 k€
  - Budget participatif : 50 k€
  - Aménagement d'un cheminement rue des Bossières : 50 k€
  - Divers mobiliers urbains: 42 k€
  - Aménagement d'un sentier pédagogique au niveau du bassin de la Prévôté : 37,5 k€
  - Panneaux de signalisation et de police: 30 k€
  - Extension du réseau d'arrosage des terrains A et B au CSVN : 22,5 k€
  - Sécurisation du carrefour du coq en pâte : 20 k€
  - Sécurisation de la route de Saint Crespin – maîtrise d'oeuvre : 20 k€
  - Matériel et outillage: 15 k€
- 

# BUDGET PRIMITIF 2025

## LES DEPENSES D'EQUIPEMENT

*Liste non exhaustive*

### Équipements culturels et associatifs

- Boîtes à livres extérieures : 4,5 K€
- Rideau à la maison des associations : 1 K€

### Équipements sportifs

- Main courante de la piste d'athlétisme : 41 K€
- Aménagement du local pétanque (dalle et réseaux) : 16 K€
- Rénovation vestiaires CSVN: 10 K€

### Enfance éducation

- Renouvellement du matériel de cuisine et achat de tables de pique-nique : 5 K€
- Achat de couchettes et de tentes collectives pour les 3-6 ans dans le cadre du centre de loisirs : 5 K€
- Achat d'un espace multisensoriel et d'une cabane extérieure pour les 3-6 ans sur le temps périscolaire : 4 K€
- Divers aménagements extérieurs à la Pitchounerie (banc, bac à sable...) : 3 K€



# BUDGET PRIMITIF 2025

## LES DEPENSES D'EQUIPEMENT

### GRANDS PROJETS 2025

Projets	2025 hors RAR
Programme actions Agenda 2030	20 000 €
Aménagement du parking des Ajoncs ( MOE)	40 000 €
Sécurisation du moulin de Gervaux	100 000 €
Aménagement de voirie - secteur marre rouge	100 000 €
Divers travaux liés à l' Ad'ap	60 000 €
Projets liés au budget participatif	50 000 €
Aménagement d'un giratoire provisoire avenue du général Leclerc	50 000 €
Concertation et extension du cinéma	15 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>440 000 €</b>



# BUDGET PRIMITIF 2025

## LES DEPENSES D'EQUIPEMENT

### AUTORISATION DE PROGRAMME - BP 025

N° AP	Projets	2022	2023	2024	2025	2026	2027	TOTAL 2022-2026
2022.01	Groupe Scolaire Jacques Prévert et Gymnase Cacault	69 451 €	352 124 €	2 383 250 €	4 327 292 €	6 000 000 €	2 867 883 €	16 000 000 €
2022.02	Eglise de la Trinité	1 266 €	136 450 €	1 255 822 €	1 400 000 €	601 000 €	105 462 €	3 500 000 €
2022.03	Travaux de requalification de la route de la Dourie		22 884 €	584 396 €	592 720 €			1 200 000 €
	<b>TOTAL</b>		<b>511 458 €</b>	<b>4 223 468 €</b>	<b>6 320 012 €</b>	<b>6 601 000 €</b>	<b>3 664 626 €</b>	<b>20 700 000 €</b>



# BUDGET PRIMITIF 2025

## ETAT DE LA DETTE PROPRE

Année encaissement	Organisme prêteur	Durée totale du prêt	Type taux	Taux facial	Périodicité des intérêts dus	Date 1ère échéance	Dernière échéance	Montant initial	Durée résiduelle en année au 01/01/2025	Capital restant du au 31/12	Intérêts annuels	Capital annuel	ICNE
2009	BANQUE DE FINANCEMENT ET	22	FIXE	5,35	Annuelle	15/11/2010	15/11/2031	1 000 000 €	6,87	366 040	22 677,94	52 040	2 557
2010	DEXIA CREDIT LOCAL	20	FIXE	2,54	Trimestrielle	01/01/2011	01/10/2030	227 500 €	5,75	68 085	1 930,22	12 613	432
2010	DEXIA CREDIT LOCAL	20	FIXE	2,54	Trimestrielle	01/01/2011	01/10/2030	106 000 €	5,75	31 723	899,36	5 877	201
2017	CAISSE DE DEPOTS ET	20	FIXE	1,54	Trimestrielle	01/05/2018	01/02/2038	1 375 000 €	13,08	891 400	14 278,60	65 665	2 262
2018	CREDIT MUTUEL	15	FIXE	1,15	Trimestrielle	15/02/2019	15/11/2033	3 500 000 €	8,87	1 941 503	23 985,55	230 386	2 852
2019	CAISSE D'EPARGNE PAYS DE LA	20	FIXE	0,43	Trimestrielle	15/04/2020	15/01/2040	2 500 000 €	15,04	1 803 122	8 082,65	122 437	1 643
2011	BANQUE DE FINANCEMENT ET	25	FIXE	4,49	Annuelle	15/09/2012	15/09/2036	1 000 000 €	11,71	440 000	21 851,33	40 000	5 927
<b>TOTAL</b>								<b>9 708 500 €</b>		<b>5 541 872 €</b>	<b>93 706 €</b>	<b>529 017 €</b>	<b>15 875 €</b>

Le recours à l'emprunt est envisagé en 2025 ; il pourrait intervenir dans le courant du second semestre. Le montant de ce futur emprunt sera affiné au moment de l'élaboration du budget supplémentaire. Sa date de mobilisation devra également être étudiée. Les charges financières (fonctionnement) et le remboursement en capital (investissement) devront alors être actualisés (lors du budget supplémentaire 2025).

# Budget primitif 2025

---

Recettes d'investissement

# BUDGET PRIMITIF 2025 - INVESTISSEMENT

Article	RECETTES	BP 24	BP/BS 2024	BP hors affectation
001	Excédent antérieur reporté	- €	-	0 €
10→1068	Excédent de fonctionnement reporté	- €	3 000 000	0 €
10 hors 1068	Dotations et fonds	666 020 €	578 777 €	620 000 €
13	Subventions d'investissement	- €	804 621 €	1 411 500 €
024	Produits de cessions	300 000 €	410 138 €	200 000 €
27	Autres immo financières		1 500 000 €	
16	Emprunts	7 915 000 €	2 900 000	6 088 320 €
021	Virement à la sect° d'investissement		2 783 254	0 €
	<b>SOUS TOTAL</b>	<b>8 881 020</b>	<b>9 193 536</b>	<b>8 319 820 €</b>
<b>Op° d'ordre</b>				
040-28	Opération d'ordre	1 124 200	1 400 000	1 400 000 €
041	Opérations patrimoniales	200 000	200 000	200 000 €
<b>Total recettes</b>		<b>10 205 220 €</b>	<b>13 576 790 €</b>	<b>9 919 820 €</b>

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 8 318 K€ ; elles se décomposent comme suit :

- ✓ Emprunt : 6 088 K€
- ✓ Subventions 1 411 K€
- ✓ FCTVA et taxe d'aménagement : 620 K€
- ✓ Produits des cessions : 200 K€